

# Coronavirus (COVID-19)

Québec, le 9 avril 2020

Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux  
des commissions scolaires,

Comme vous le savez, en raison des risques de contagion liés à la COVID-19, le gouvernement du Québec a annoncé le prolongement de la fermeture de tous les établissements scolaires du Québec jusqu'au 1<sup>er</sup> mai inclusivement.

Au cours des derniers jours, des questionnements ont été soulevés quant aux engagements contractuels pris pour l'année scolaire 2019-2020 en ce qui a trait aux sorties scolaires et activités spéciales (artistiques ou autres). Je vous fais donc parvenir quelques précisions à ce sujet.

Pour des raisons évidentes, tout parent ayant versé des sommes afin que son enfant puisse bénéficier d'une activité spéciale ou d'une sortie scolaire qui aurait eu lieu durant la fermeture des écoles doit être remboursé s'il en fait la demande.

Le gouvernement du Québec a réalisé un investissement supplémentaire de 12,5 millions de dollars, pour un total de 32,5 millions de dollars, en vue de l'année scolaire 2019-2020, et ce, afin de garantir deux activités culturelles gratuites à tous les élèves du Québec. Ces sommes permettent d'éveiller nos jeunes à la culture, mais constituent également une source de revenus importants pour plusieurs artistes et organismes culturels québécois. Par souci de contribuer à la pérennité de l'œuvre de ceux-ci en ces temps difficiles, je vous avise que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur n'exigera pas de récupération de ces sommes auprès des centres de services scolaires.

En conséquence, je demande à chacun d'entre vous de s'assurer d'honorer les ententes contractuelles découlant de ces sommes, sans annulation ou report; c'est-à-dire de payer tous les honoraires et les frais admissibles encourus, et ce, pour la période allant jusqu'au 1<sup>er</sup> mai inclusivement. De nouvelles directives seront transmises après cette date si l'évolution de la situation l'exige.

J'ai toujours eu la profonde conviction que la culture et l'éducation vont de pair. En ce sens, il est important de faire preuve de solidarité envers l'industrie culturelle québécoise, qui est frappée de plein fouet par la crise actuelle.

Je vous remercie encore une fois des efforts exceptionnels que vous et vos équipes déployez au quotidien pour assurer la continuité scolaire de nos élèves.

Je vous prie d'accepter mes salutations les plus sincères.

Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

A handwritten signature in black ink, reading "Jean-François Roberge". The signature is written in a cursive, flowing style.

Jean-François Roberge